

Pêche responsable : les armateurs et industriels du Pélagique de Dakhla tiennent leur assemblée générale et adoptent leur charte éthique

Rabat 09/09/2024- Les membres de la Confédération Marocaine des Armateurs Industriels de la Pêche Pélagique (COMAIP) se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à Rabat, ce vendredi 6 septembre 2024 et ont adopté un certain nombre d'orientations stratégiques et de décisions opérationnelles.

A ce titre, le conseil d'administration de la COMAIP a adopté à l'unanimité une charte éthique portant sur la préservation de la ressource, les meilleures pratiques sociales, ainsi que la durabilité des opérations et le respect de l'environnement. Ladite charte éthique vise ainsi à moderniser, professionnaliser et ancrer l'action des membres dans le droit fil des Hautes orientations Royales relatives à l'Axe Afrique Atlantique.

Dans ce cadre, le Conseil d'administration de la COMAIP a décidé à l'unanimité de ses membres de confier à une personnalité indépendante la rédaction d'un rapport de Haut niveau relatif à l'impact socio-économique de leur secteur sur le plan régional, national, et continental, afin de fixer une nouvelle ambition et un nouveau cap. En outre, le Conseil d'administration a décidé de la création des trois comités suivants :

- Un comité d'éthique chargé du suivi et de la mise en œuvre de la Charte adoptée.
- Un comité stratégique, chargé de superviser les volets scientifiques, techniques, socio-économiques et environnementaux.
- Un comité chargé des relations extérieures, qui portera la voix de la COMAIP auprès des partenaires et institutions pertinentes.

S'exprimant à cette occasion, le Président de la COMAIP, M. Mohamed Lamine Hormatollah a affirmé : « Nous posons aujourd'hui les fondations d'une nouvelle ambition, qui s'appuie et s'inscrit sur la vision exemplaire de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, Que Dieu l'Assiste, qui a souligné lors du discours historique du 6 Novembre 2023 l'importance de l'Axe Afrique Atlantique. Tous nos membres se tiennent prêts à accompagner cette vision royale sur les plans économiques, sociaux et environnementaux ».

A propos de la COMAIP (www.comaip.ma)

La COMAIP est une confédération d'armateurs de pêche pélagique, reconnue au niveau national. Elle promeut une pêche durable et réglementée, valorise les métiers du secteur, et participe à la gestion responsable des ressources. Elle encourage les consommateurs à choisir des produits issus de pratiques responsables, respectueuses des règles de conservation et de durabilité. La COMAIP représente 11 industriels de la filière halieutiques basés à Dakhla, totalisant 25 chalutiers de type RSW et plus de 40 unités de transformation, dont l'activité crée plus de 13 500 emplois directs et 38 600 emplois indirects au niveau national. Ces entreprises génèrent un chiffre d'affaires cumulé de près de 4 MM dhs.

Contact presse : M. Omar Akouri, Secrétaire Général
Email : comaipcontact@gmail.com